



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Marché de travaux – Travaux de voirie sur la commune de Pontivy - Programme 2021-2024 – Attribution des marchés

DEL-2021-049

Numéro de la délibération : 2021/049

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 15/03/2021

Date de convocation du conseil : 09/03/2021

Date d'affichage de la convocation : 09/03/2021

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Alice CONAN

Étaient présents : M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme JUIN Marianne, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE BRIS Gabriel, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

Était représenté : M. GUILLEMOT Michel par M. Paul LE GUERNIC

Marché de travaux – Travaux de voirie sur la commune de Pontivy - Programme 2021-2024 – Attribution des marchés

Rapport de Véronique DELMOULY

Vu la nécessité pour la ville de Pontivy de réaliser un programme de travaux de voirie sur la commune de PONTIVY pour la période 2021-2024, une consultation sous forme d'un accord-cadre de trois ans est lancée.

Le montant maximum est de 2 100 00 € HT pour les 3 années de l'accord-cadre soit 700 000.00 € HT par an.

Un appel public à la concurrence sur le BOAMP et la plateforme Mégalis Bretagne a été lancé le 21 décembre 2020 par procédure adaptée avec une date limite de retour des offres fixée au lundi 8 février 2021 à 12h00.

4 candidats ont répondu à la consultation représentant 4 offres reçues par voie électronique.

La commission des achats s'est réunie le 1er mars 2021 pour analyser les offres et faire une proposition d'attribution au conseil municipal.

Après analyse, la commission propose d'attribuer le marché à la société EIFFAGE ROUTE ILE DE FRANCE – Etablissement BRETAGNE – Agence de PONTIVY – ZI de Kergoustard – BP 92 - 56303 PONTIVY Cedex pour un montant de 558 710.00 € HT par an basé sur un estimatif non contractuel dans la limite de 700 000.00 € HT par an.

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois, il démarre à compter de la date de notification. Il est renouvelable 2 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. La durée totale du marché est fixée à 36 mois.

Il n'est pas fixé de période de préparation. Le prestataire devra dresser un programme d'exécution accompagné du projet des installations de chantier et des ouvrages provisoires, prévu à l'article 28.2 du C.C.A.G.-Travaux et le soumettre au visa du maître d'œuvre 30 jours calendaires au plus tard après la notification du bon de commande.

Nous vous proposons :

- D'accepter la proposition de la commission des achats et d'attribuer l'accord-cadre à la société EIFFAGE ROUTE ILE DE FRANCE de PONTIVY (56),
- D'autoriser Madame Le Maire à signer les marchés à intervenir ainsi que les pièces annexes
- D'inscrire au budget principal les crédits nécessaires à l'exécution de la prestation.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 16 mars 2021

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**